Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2024/5940

2.10.2024

DÉCISION DU CONSEIL

du 24 septembre 2024

portant remplacement d'un suppléant du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'Irlande

(C/2024/5940)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) nº 1922/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 portant création d'un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes [1], et notamment son article 10,

considérant ce qui suit:

(1) Par la décision (UE) 2022/832 [2], le Conseil a nommé les membres et les suppléants du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes pour la période allant du 1er juin 2022 au 31 mai 2025.

(2) Un siège de suppléant du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes est devenu vacant à la suite de la démission de Mme Deirdre NÍ NÉILL.

(3) Le gouvernement de l'Irlande a désigné un candidat pour le siège devenu vacant,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Mme Lisa HUGHES est nommée suppléante du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes en remplacement de Mme Deirdre NÍ NÉILL pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 31 mai 2025.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 24 septembre 2024.

Par le Conseil

Le président

BÓKA J.

[1] JO L 403 du 30.12.2006, p. 9.

[2] Décision (UE) 2022/832 du Conseil du 24 mai 2022 portant nomination des membres et des suppléants du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (JO L 147 du 30.5.2022, p. 42).